

Programme de rétablissement du Râle élégant (*Rallus elegans*) au Canada

Râle élégant



2012

Référence recommandée :

Environnement Canada. 2012. Programme de rétablissement du Râle élégant (*Rallus elegans*) au Canada, Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada, Ottawa, vii + 23 p.

Pour télécharger le présent programme de rétablissement ou pour obtenir un complément d'information sur les espèces en péril, incluant les rapports de situation du COSEPAC, les descriptions de la résidence, les plans d'action et d'autres documents connexes sur le rétablissement, veuillez consulter le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Illustration de la couverture : U.S. Fish & Wildlife Service

Also available in English under the title
“Recovery Strategy for the King Rail (*Rallus elegans*) in Canada”

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2012.
Tous droits réservés.
ISBN 978-1-100-96831-5
N° de catalogue En3-4/98-2012F-PDF

Le contenu du présent document (à l'exception des illustrations) peut être utilisé sans permission, mais en prenant soin d'indiquer la source.

PRÉFACE

En vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril (1996), les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux signataires ont convenu d'établir une législation et des programmes complémentaires qui assureront la protection efficace des espèces en péril partout au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) (LEP), les ministres fédéraux compétents sont responsables de l'élaboration des programmes de rétablissement pour les espèces inscrites comme étant disparues du pays, en voie de disparition ou menacées et sont tenus de rendre compte des progrès réalisés d'ici cinq ans.

Le ministre de l'Environnement et le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada sont les ministres compétents pour le rétablissement du Rôle élégant et ont élaboré ce programme, conformément à l'article 37 de la LEP. Ce programme a été préparé en collaboration avec la province de l'Ontario, la Première nation de Walpole Island, l'Office de protection de la nature de la région d'Essex, Études d'Oiseaux Canada et Canards Illimités Canada en vertu du paragraphe 39(1) de la LEP.

La réussite du rétablissement de l'espèce dépendra de l'engagement et de la collaboration d'un grand nombre de parties concernées qui participeront à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le présent programme. Cette réussite ne pourra reposer seulement sur Environnement Canada, l'Agence Parcs Canada ou sur toute autre compétence. Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes sont invités à appuyer le programme et à contribuer à sa mise en œuvre pour le bien du Rôle élégant et de l'ensemble de la société canadienne.

Le présent programme de rétablissement sera suivi d'un ou de plusieurs plans d'action qui présenteront de l'information sur les mesures de rétablissement qui doivent être prises par Environnement Canada, l'Agence Parcs Canada et d'autres compétences et/ou organisations participant à la conservation de l'espèce. La mise en œuvre du présent programme est assujettie aux crédits, aux priorités et aux contraintes budgétaires des compétences et organisations participantes.

REMERCIEMENTS

Le présent programme de rétablissement a été préparé par l'Équipe nationale de rétablissement du Rôle élégant, dont les membres sont : Angela McConnell (présidente depuis 2009), Laurie Maynard (présidente précédente) et John Haggeman (Environnement Canada), Paul Ashley (anciennement à Environnement Canada), Dan Lebedyk (Office de protection de la nature de la région d'Essex), Jon McCracken (Études d'Oiseaux Canada) et Allen Woodliffe (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario).

Nous remercions également Lyle Friesen et Bridget Schutle-Hostedde pour avoir rédigé des versions antérieures du Programme de rétablissement du Rôle élégant. Nous sommes aussi reconnaissants envers les nombreuses personnes qui ont fourni de l'information, des conseils et des commentaires pour les versions antérieures de ce programme de rétablissement et/ou concernant l'écologie et la conservation de l'espèce.

Les personnes suivantes ont fourni de l'information sur la répartition des populations de Rôles élégants et de leur habitat, les tendances de ces populations, leur cycle vital, les méthodes de relevés et les mesures de conservation et de gestion : Madeline Austen, Danny Bernard, Irene Bowman, Jane Bowles, Bob Bowles, Mike Cadman, Bob Clay, Sandy Dobbyn, Lesley Dunn, Jonathon French, Christian Friis, Chris Harris, Karen Hartley, Krista Holmes, Andrew Horn, Clint Jacobs, Kennon Johnson, Dan Kozlovic, Jeff Lallean père, Anthony Lang, Vicki McKay, Dave McLachlin, Doug McRae, Brooke Meanley, Shawn Meyer, Tania Morais, Linda Mortsch, Ryan Norris, Satu Pernanen, Scott Petrie, Ian Richards, Chris Risley, Michel Robert, Rich Russell, Robert Russell, Steve Sauder, Cobi Sauder, Bridget Schutle-Hostedde, Arnold Shobway Jr., Barbara Slezak, Elizabeth Snell, Don Sutherland, Steve Timmermans, Don Tyerman, Christine Vance, John Vogel, Russ Weeber, Kerrie Wilcox, Mike Williams et des bénévoles de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario et du volet ontarien du Programme de surveillance des marais.

SOMMAIRE

Le Rôle élégant (*Rallus elegans*) est un oiseau de marais discret. Dans son aire de répartition canadienne, on le trouve dans de vastes marais d'eau douce peu profonds associés à des baissières broussailleuses. Dans son évaluation de 2000, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a jugé que le Rôle élégant était en voie de disparition au Canada à cause de la petite taille de sa population et de la faible disponibilité d'habitat convenable à l'espèce. Le Rôle élégant est inscrit sur la liste des espèces en voie de disparition à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP, loi fédérale). Il est aussi inscrit en tant qu'espèce en voie de disparition sur la Liste des espèces en péril en Ontario et est protégé en vertu de la *Loi de 1997 sur les espèces en voie de disparition* (loi de l'Ontario).

Le Rôle élégant se reproduit dans l'est de l'Amérique du Nord. Ses populations sont en déclin dans l'ensemble de son aire de répartition. Au Canada, l'espèce n'est présente qu'en Ontario, où elle se trouve à la limite nord de son aire. On pense que de petites populations sont réparties de façon très éparse dans le sud de l'Ontario, dans des marais côtiers du territoire de la Première nation de Walpole Island, du lac Sainte-Claire, le long des lacs Érié et Ontario ainsi que dans des marais intérieurs autour des régions de la péninsule Bruce, du lac Simcoe et de Kingston.

Le caractère réalisable du rétablissement du Rôle élégant comporte des inconnues. Néanmoins, conformément au principe de précaution, le présent programme de rétablissement a été élaboré en vertu du paragraphe 41(1) de la LEP, comme cela serait fait lorsque le rétablissement est jugé réalisable. Le présent programme de rétablissement traite des inconnues entourant le caractère réalisable du rétablissement.

On pense que la perte et la dégradation de l'habitat liées à l'aménagement résidentiel et à sa transformation à des fins agricoles sont les principales menaces pesant sur l'espèce en Ontario. Les espèces envahissantes, les prédateurs, les perturbations liées aux humains, la modification de la dynamique des écosystèmes, la pollution et l'exploitation des ressources biologiques (p. ex. la chasse) sont d'autres menaces qui pourraient peser sur l'espèce. Cependant, le lien entre certains de ces problèmes et le Rôle élégant n'est que présumé et doit être examiné davantage.

L'objectif en matière de population et de répartition pour le Rôle élégant est de maintenir la population actuelle de l'espèce dans l'ensemble de son aire de répartition canadienne. Les stratégies recommandées pour atteindre cet objectif, décrites à la section « Orientation stratégique pour le rétablissement » comprennent les relevés et le suivi des populations de Rôles élégants et de leur habitat, l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de protection et de gestion, l'intendance de l'espèce et de son habitat et les activités de recherche en collaboration avec des partenaires internationaux, qui amélioreront notre connaissance de l'espèce. Ces stratégies seront soutenues par des activités de communication et feront l'objet d'une évaluation continue sur la base des données et de l'expérience acquises.

L'habitat essentiel de l'espèce ne peut être désigné en raison de l'insuffisance des données actuelles. On ne dispose pas d'information actuelle et confirmée sur la nidification et les emplacements du Rôle élégant, ce qui rend la désignation de l'habitat essentiel en Ontario impossible pour le moment. La taille des milieux humides, la composition des espèces végétales ainsi que la taille du territoire occupé par le Rôle élégant doivent être déterminées pour qu'on puisse désigner l'habitat essentiel. Le calendrier des études nécessaires à cette fin est présenté dans le présent document.

Un ou plusieurs plans d'action visant le Rôle élégant seront affichés dans le Registre public des espèces en péril d'ici 2017. Ces plans pourraient comprendre une approche multispécifique pour certains secteurs.

RÉSUMÉ DU CARACTÈRE RÉALISABLE DU RÉTABLISSEMENT

D'après les quatre critères suivants présentés par le Gouvernement du Canada (2009), le caractère réalisable du rétablissement du Rôle élégant comporte des inconnues. Ainsi, conformément au principe de précaution, un programme de rétablissement a été élaboré en vertu du paragraphe 41(1) de la LEP, tel qu'il convient de le faire lorsque le rétablissement est déterminé comme étant réalisable. Le présent programme de rétablissement traite des inconnues entourant le caractère réalisable du rétablissement.

1. Des individus de l'espèce sauvage capables de se reproduire sont disponibles maintenant ou le seront dans un avenir prévisible pour maintenir la population ou augmenter son abondance.

Oui, bien que l'effectif de Rôles élégant paraisse faible, on croit que des individus capables de se reproduire sont présents dans l'aire de répartition canadienne de l'espèce. En outre, des individus capables de se reproduire sont présents dans le reste de l'aire de répartition nord-américaine de l'espèce.

2. De l'habitat convenable suffisant est disponible pour soutenir l'espèce, ou pourrait être rendu disponible par des activités de gestion ou de remise en état de l'habitat.

Inconnu. Dans l'aire de répartition ontarienne du Rôle élégant, des habitats palustres restent disponibles ou pourraient le devenir grâce à des activités de gestion de l'habitat. Cependant, comme l'ont montré de récents relevés effectués par Environnement Canada dans des réserves nationales de faune, pour des raisons inconnues, les Rôles élégants peuvent ne pas utiliser l'habitat convenable existant. La quantité d'habitat convenable optimal restant en Ontario pour le Rôle élégant n'est pas actuellement connue en raison du manque d'information sur les besoins de l'espèce en matière de microhabitat.

3. Les principales menaces pesant sur l'espèce ou son habitat (y compris les menaces à l'extérieur du Canada) peuvent être évitées ou atténuées.

Inconnu. Il est possible que certaines des menaces principales pesant sur l'espèce, comme la perte et la dégradation de l'habitat liées à l'aménagement résidentiel et à sa transformation à des fins agricoles, puissent être éliminées ou atténuées grâce à des mesures de rétablissement. Cependant, on ignore si toutes les menaces connues et potentielles, comme les espèces envahissantes et la prédation, peuvent être éliminées ou atténuées efficacement. De plus, on connaît mal les raisons du déclin de l'espèce dans l'ensemble de son aire nord-américaine.

4. Des techniques de rétablissement existent pour atteindre les objectifs en matière de population et de répartition ou leur élaboration peut être prévue dans un délai raisonnable.

Inconnu. Il existe de nombreuses techniques pouvant contribuer au rétablissement du Rôle élégant, dont la gestion et la restauration de l'habitat et la lutte contre les espèces envahissantes; cependant, pour être en mesure de choisir les bonnes techniques de rétablissement, et d'en évaluer l'efficacité, on doit d'abord améliorer les connaissances sur la biologie du Rôle élégant et sur les menaces pesant sur lui.

Étant donné que la petite population canadienne du Rôle élégant se trouve dans la partie nord de son aire de répartition continentale et que la majeure partie de sa répartition et de sa population continentales se trouve plus au sud, aux États-Unis, il est important de signaler que les changements démographiques à l'échelle continentale peuvent avoir une incidence significative sur la faisabilité du rétablissement au Canada. Étant donné que la population continentale du Rôle élégant connaît une tendance constante à la baisse, son aire de répartition peut se contracter en s'éloignant de la périphérie actuelle, et les individus peuvent immigrer vers le centre de l'aire de répartition. Dans un tel cas, malgré les meilleurs efforts décrits dans le présent programme pour veiller à ce qu'un habitat convenable suffisant soit disponible et à ce que les principales menaces soient atténuées, les effectifs du Rôle élégant au Canada peuvent continuer à connaître un déclin.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	i
REMERCIEMENTS.....	i
SOMMAIRE.....	iii
RÉSUMÉ DU CARACTÈRE RÉALISABLE DU RÉTABLISSEMENT.....	v
1. ÉVALUATION DE L'ESPÈCE PAR LE COSEPAC	1
2. INFORMATION SUR LA SITUATION DE L'ESPÈCE	1
3. INFORMATION SUR L'ESPÈCE.....	2
3.1 Description de l'espèce	2
3.2 Population et répartition.....	2
3.3 Besoins du Rôle élégant.....	5
4. MENACES.....	7
4.1 Évaluation des menaces	7
4.2 Description des menaces	8
5. OBJECTIF EN MATIÈRE DE POPULATION ET DE RÉPARTITION	12
6. STRATÉGIES ET APPROCHES GÉNÉRALES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS	12
6.1 Mesures déjà achevées ou en cours	12
6.2 Orientation stratégique pour le rétablissement.....	14
7. HABITAT ESSENTIEL.....	15
7.1 Désignation de l'habitat essentiel de l'espèce	15
7.2 Calendrier des études visant à désigner l'habitat essentiel	16
8. MESURE DES PROGRÈS.....	16
9. ÉNONCÉ SUR LES PLANS D'ACTION	17
10. RÉFÉRENCES.....	18
ANNEXE A : EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET SUR LES ESPÈCES NON CIBLÉES.....	22
ANNEXE B : COTES INFRANATIONALES DU RÔLE ÉLÉGANT	23

1. ÉVALUATION DE L'ESPÈCE PAR LE COSEPAC

Date de l'évaluation : Novembre 2000

Nom commun : Rôle élégant

Nom scientifique : *Rallus elegans*

Statut selon le COSEPAC¹ : En voie de disparition

Justification de la désignation : La population de cette espèce au Canada est très petite et elle fait preuve de déclin continu. Quelques parcelles de l'habitat restant sont assez grandes et de qualité suffisante pour subvenir aux besoins de cette espèce. L'espèce est également considérée en voie de disparition ou sérieusement en péril dans tous les États avoisinants.

Présence au Canada : Ontario

Historique du statut selon le COSEPAC : Espèce désignée « préoccupante » en avril 1985. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2000.

¹ COSEPAC – Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

2. INFORMATION SUR LA SITUATION DE L'ESPÈCE

Le Rôle élégant (*Rallus elegans*) est considéré comme apparemment non en péril à l'échelle mondiale (G4) et comme un nicheur apparemment non en péril aux États-Unis (N4B, N4N) (NatureServe, 2009). Il est inscrit en tant que nicheur possiblement disparu (SHB) dans un État, en tant qu'espèce gravement en péril (S1) ou que nicheur gravement en péril (S1B) dans 16 États, et en tant qu'espèce en péril (S2) ou que nicheur en péril (S2B) dans cinq États (annexe B). Au Canada, l'espèce est considérée comme un nicheur gravement en péril (N1B), et en Ontario, comme un nicheur en péril (S2B) (NatureServe, 2009). Il a été estimé que moins de 1 % de la population mondiale du Rôle élégant est présente au Canada (Page, 1994; Cadman *et al.*, 2007; BirdLife International, 2008).

Actuellement, le Rôle élégant est inscrit en tant qu'espèce en voie de disparition tant en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral que sur la Liste des espèces en péril en Ontario. De plus, il est inscrit comme espèce préoccupante (*Species of Concern*) dans l'*Endangered Species Act* des États-Unis. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) effectue actuellement la réévaluation de la situation du Rôle élégant au Canada, qui devrait être terminée en 2011.

3. INFORMATION SUR L'ESPÈCE

3.1 Description de l'espèce

Le Rôle élégant, le plus gros rôle d'Amérique du Nord, a une longueur moyenne de 38 cm (Meanley, 1992). C'est un oiseau plutôt trapu de couleur cannelle dont les flancs sont rayés de blanc et de noir, et qui a une queue courte et des ailes courtes et arrondies (Meanley, 1992). Son dos est strié de noir et son long bec jaune est légèrement courbé vers le bas (Environnement Canada, 2006). Le mâle et la femelle se ressemblent, mais le mâle est légèrement plus gros (Meanley, 1992). Les jeunes ressemblent aux adultes, mais leur dos est plus foncé et leur abdomen d'un brun terne.

Le Rôle élégant est un oiseau discret qui vit dans les marais et qui est rarement observé. Le Rôle élégant pousse différents cris, dont une série de cris à intervalle régulier allant jusqu'à dix « kik-kik-kik ». Au cours de la saison de reproduction, son cri le plus fréquent est un « guelp-guelp-guelp » utilisé en cas d'effarouchement ou pour indiquer que tout va bien quand un couple est réuni (Meanley, 1957). Les cris du Rôle de Virginie peuvent ressembler à ceux du Rôle élégant, et les vocalisations des deux espèces devraient être soigneusement comparées avant que des relevés sur le terrain soient effectués. Cependant, en règle générale, les cris du Rôle élégant sont plus graves, plus forts et de rythme plus lent. Tant les femelles que les mâles du Rôle élégant poussent des cris, mais ils utilisent souvent des cris différents (Meanley, 1992).

Le Rôle élégant ressemble au Rôle de Virginie, mais il est deux fois plus gros que ce dernier et n'a pas de tache grise sur les joues (Austen *et al.*, 1994). Il est aussi semblable au Rôle gris, plus commun; cependant, ce dernier est plus petit et de couleur grisâtre, il a des rayures moins nettes sur les flancs et ne vit généralement que dans les marais salés (Wildlife in Connecticut, 2000). Les autres rôles sont beaucoup plus petits et ont des plumages différents, de sorte qu'ils ne sont pas souvent confondus avec le Rôle élégant.

3.2 Population et répartition

Le Rôle élégant se reproduit dans des milieux d'eau douce ou saumâtre, de la côte du golfe du Mexique jusque dans le sud de l'Ontario, et de la côte atlantique environ jusqu'au 100^e méridien dans les Grandes Plaines, ainsi qu'à Cuba et dans l'intérieur du Mexique (Meanley, 1992) (figure 1). Il hiverne habituellement dans des marais des plaines côtières des États du sud des États-Unis bordés par l'Atlantique et le golfe du Mexique, de la vallée du Delaware jusqu'au sud-est de la Géorgie (Floride), et vers l'ouest en passant par la Louisiane, le Texas et l'Arkansas (Meanley, 1992).

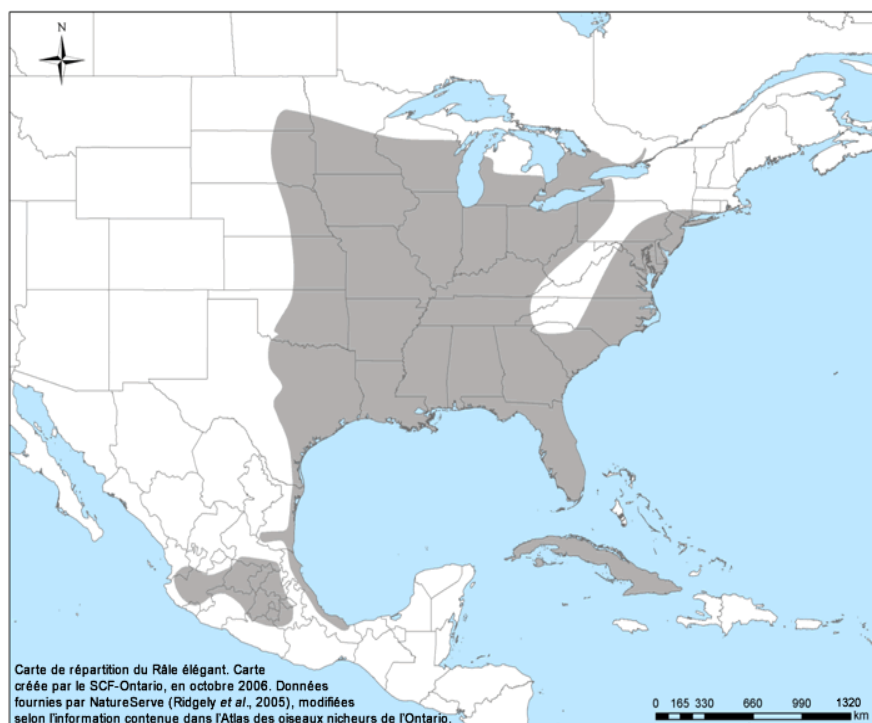


Figure 1. Répartition mondiale du Rôle élégant.

Données fournies par NatureServe en collaboration avec Robert Ridgely, James Zook, le programme des oiseaux migrateurs de The Nature Conservancy, le Centre for Applied Biodiversity Science de Conservation International, le Fonds mondial pour la nature (États-Unis), et le projet WILDSpace d'Environnement Canada.

Selon un rapport récent, le Rôle élégant a connu un important déclin dans le Midwest américain, où il était auparavant un oiseau nicheur commun par endroits et est maintenant une espèce résidente estivale rare (Russell, 2004). Selon le même rapport, la population entière du Midwest, y compris l'Ontario et l'est des Grandes Plaines de l'Arkansas et de l'Oklahoma, compte entre 137 et 443 couples (Russell, 2004). On pense que la principale cause du déclin de la population de l'espèce dans l'ensemble de l'Amérique du Nord est la perte d'habitat (McCracken et Sutherland, 1987; Carroll, 1988; Eddleman *et al.*, 1988; Peterjohn et Rice, 1991; Rabe, 1991; Meanley, 1992).

Au Canada, le Rôle élégant n'est présent qu'en Ontario, où il se trouve à l'extrême nord de son aire de nidification. De petites populations semblent être réparties de façon très éparse dans le sud de l'Ontario, dans les marais de la Première nation de Walpole Island, dans le delta de la rivière Sainte-Claire et du lac Sainte-Claire, dans un certain nombre des marais côtiers des lacs Érié et Ontario, dans l'extrême sud-est de la baie Georgienne, et dans un certain nombre de sites intérieurs au nord jusque dans les comtés de Bruce et de Simcoe, la municipalité régionale de Durham et les comtés de Hastings, de Lennox et Addington et de Frontenac (McCracken et Sutherland, 1987; Kozlovic, 1998; Cadman *et al.*, 2007). On pense que l'une des plus grandes populations se trouve dans le plus grand bloc d'habitat convenable à l'espèce encore existant, qui comprend les marais du territoire de la Première nation de Walpole Island et de la rive est du lac Sainte-Claire, mais des données à jour sur cette population doivent être obtenues.

Des relevés ornithologiques ont été effectués pour l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario entre 1981 et 1985 et entre 2001 et 2005, et pour l'Ontario Rare Breeding Bird Program (ORBBP, programme des oiseaux nicheurs rares de l'Ontario) au début des années 1990. De plus, des relevés ciblant le Rôle élégant ont été effectués en 1997 et 1999. Les résultats de ces relevés laissent penser que la population d'oiseaux nicheurs dans le sud de l'Ontario se situerait entre 20 et 52 couples (Woodliffe dans Cadman *et al.*, 2007). On doit cependant souligner que les relevés pourraient indiquer de faibles estimations de la population car le Rôle élégant vit dans de grandes étendues de l'intérieur des marais, où il est difficile de faire des relevés. De plus, comme cet oiseau est discret, sa détection est très difficile (taux de détection de 20 % à 55 %), ce qui complique les protocoles de relevés et l'interprétation des résultats (Conway *et al.*, 2008).

Les données recueillies au cours du deuxième Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (entre 2001 et 2005) ont révélé la présence du Rôle élégant dans 19 quadrilatères d'atlas (les quadrilatères sont chacun de 10 km par 10 km), soit dans 3 quadrilatères de plus que lors du premier atlas des oiseaux nicheurs (entre 1981 et 1985) (Cadman *et al.*, 1987; Cadman *et al.*, 2007) (figure 2). Cependant, aucune de ces occurrences n'a permis de confirmer des activités de reproduction du Rôle élégant. Au cours du deuxième Atlas, des occurrences de l'espèce ont été enregistrées dans 10 quadrilatères où elle n'avait pas été observée lors de la première campagne, et elle n'a pas été observée dans 7 quadrilatères où elle l'avait été lors de la première campagne (Cadman *et al.*, 2007).

Entre 2007 et 2009, des relevés ciblant l'espèce ont été menés par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada et Études d'Oiseaux Canada aux réserves nationales de faune de Sainte-Claire, de Long Point, du ruisseau Big Creek et de Prince Edward Point, dans le sud de l'Ontario. Ces relevés ont été réalisés suivant un protocole différent de ceux de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario et du Programme de surveillance des marais. Des études ont montré que les relevés ciblés présentent pour de nombreux oiseaux de marais discrets un taux de détection plus élevé que celui obtenu avec les relevés multispécifiques (Gibbs et Melvin, 1993; Tozer, 2002). Néanmoins, aucun Rôle élégant n'a été détecté durant ces relevés, et on ne peut dire si l'espèce était effectivement absente des secteurs couverts. On devra effectuer d'autres relevés, peut-être combinés à des études de détectabilité, pour bien établir si l'espèce est présente ou non dans ces secteurs.

Les spécialistes du Rôle élégant pensent que la taille et la répartition de la très petite population ontarienne n'ont pas changé, ou très peu, depuis la publication du dernier rapport du COSEPAC sur la situation de l'espèce en 2000 (McCracken, comm. pers.), mais on a besoin de nouvelles données pour déterminer la répartition actuelle de l'espèce, son abondance, les tendances des populations et les populations clés dans la province. À notre connaissance, il n'y a eu dans la province aucune mention de nidification confirmée depuis plus de 20 ans. On doit donc effectuer de nouveaux relevés dans tous les sites où le Rôle élégant a été observé dans le passé pour vérifier s'il y est encore présent et, le cas échéant et dans la mesure du possible, s'il y niche. Les protocoles révisés pour les relevés ciblant l'espèce aideront à obtenir cette information nécessaire.

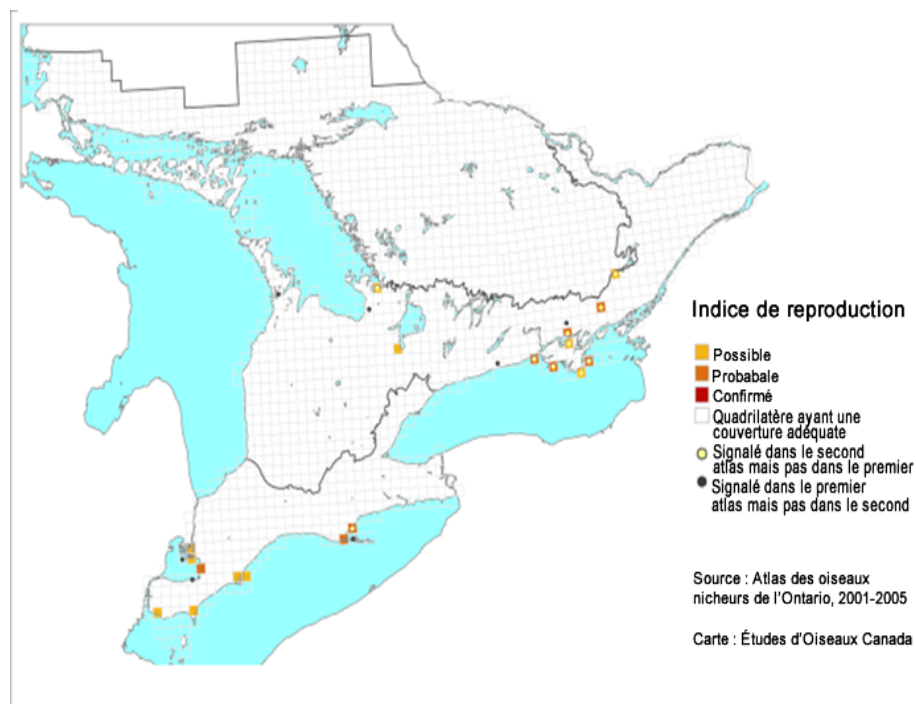


Figure 2. Répartition canadienne du Rôle élégant. (Cadman *et al.*, 2007)

3.3 Besoins du Rôle élégant

Le Rôle élégant vit dans des milieux humides, et il est reconnu pour son comportement solitaire et discret. Il est fréquemment actif la nuit et il est plus souvent entendu que vu (Kaufman, 1996). Il a été décrit comme un oiseau de milieu humide, qui, parmi tous les rallidés nichant à l'intérieur des terres, est celui qui vit dans les marais les moins profonds (Meanley, 1953). Dans l'ensemble de son aire de répartition, le Rôle élégant est observé dans des marais d'eau douce, saumâtre ou salée ainsi que dans des marécages, des prés humides, des fossés bordant des routes, des champs secs près de marais, et en bordure de cours d'eau (Meanley, 1969). On a aussi rapporté que l'espèce utilise des milieux humides aménagés ou non endigués au Canada et aux États-Unis (Reid *et al.*, 1994; Lang, 2000). L'habitat de reproduction de choix de l'espèce se trouve dans des milieux humides relativement peu profonds (généralement de moins de 25 cm de profondeur) présentant une végétation émergente dense, une topographie en bosses et creux, des baissières et des vasières (Reid *et al.*, 1994). En Ontario, l'espèce niche dans des marais d'eau douce et préfère les marais peu profonds, souvent associés à des baissières broussailleuses (McCracken et Sutherland, 1987).

Le comportement discret du Rôle élégant et sa préférence pour les semi-marais¹ peu profonds au couvert dense et comportant des zones d'eau libre limitent les activités de recherche et de suivi nécessaires pour établir les principales caractéristiques de son habitat, requises pour la nidification, l'alimentation, la dispersion et la migration. La majorité des recherches à ce sujet ont été effectuées sur des populations des États-Unis. La superficie minimale de milieu humide

¹ Un semi-marais comprend divers peuplements de végétation émergente entrecoupés d'eau libre occupant une superficie totale équivalente.

nécessaire au Rôle élégant est inconnue, mais on sait que plusieurs espèces d'oiseaux de marais sont affectées par la fragmentation de l'habitat et l'isolement, et sont sensibles aux perturbations liées aux humains (Brown et Dinsmore, 1986). Dans les années 1990, la majeure partie de la population ontarienne du Rôle élégant était concentrée dans les milieux humides endigués du territoire de la Première nation de Walpole Island, dans le delta de la rivière Sainte-Claire. Ces milieux présentent une végétation palustre diversifiée, et on trouve dans leur voisinage un habitat diversifié pouvant attirer l'espèce parce qu'il offre des microhabitats propices à la nidification, à l'alimentation et à la mue. Des Rôles élégants ont déjà été observés en train de défendre un territoire, mais la taille des territoires est inconnue chez cette espèce (Meanly, 1957).

Pour se reproduire, le Rôle élégant a absolument besoin de zones humides et de zones sèches intercalées (Meanly, 1992). Les sites utilisés au printemps et pendant la période de nidification présentent des eaux relativement peu profondes (de 2,5 cm à 25 cm) et une végétation dense (Reid *et al.*, 1994). En outre, les peuplements denses de végétaux offrent des matériaux pour la construction des nids, un couvert protecteur et un support pour les oiseaux qui se déplacent au-dessus des eaux profondes (Hohman *et al.*, 1994). Le nid du Rôle élégant comporte un couvert et une rampe descendant vers l'eau, tous deux faits de matières végétales. Les Rôles élégants construisent souvent plusieurs nids d'élevage², dépourvus de couvert, près du nid où se trouvent les œufs (Meanly, 1992).

La répartition des populations de Rôles élégants peut être limitée par la spécificité de l'habitat de l'espèce, c'est-à-dire la quantité et/ou la qualité de l'habitat de reproduction convenable et disponible (Page, 1994). Bien que les exigences de l'espèce en matière d'habitat ne soient pas toutes connues, on sait que la taille des milieux humides, le degré d'eau libre et de végétation intercalées, la structure et la composition des communautés de végétaux aquatiques, la profondeur de l'eau et la densité de la végétation émergente peuvent jouer un rôle dans les choix d'habitat du Rôle élégant. Somme toute, on ne sait pas bien quelle part de l'habitat disponible au Canada convient à la reproduction du Rôle élégant, ou s'il existe une raison particulière pour laquelle l'espèce n'utilise pas de l'habitat apparemment propice. En outre, comme les populations canadiennes de Rôles élégants se trouvent à la périphérie nord de l'aire de répartition de l'espèce, elles peuvent aussi être limitées en fonction de l'immigration venant des populations sources des États américains limitrophes.

Les sites utilisés par les couvées en quête de nourriture sont relativement plus secs que les sites de nidification, et présentent souvent de petites vasières et des eaux d'une profondeur de moins de 10 cm, ainsi qu'une végétation haute et dense qui fournit un couvert protecteur (Reid *et al.*, 1994). Les baissières relativement sèches et la végétation sèche environnante offrent un habitat d'alimentation et peuvent être utilisées comme refuges en cas d'inondation (Anderson et Ohmart, 1985).

On a observé que les Rôles élégants arrivent sur les lieux de nidification du lac Sainte-Claire en avril (Haggeman, 2006), et on pense que leur arrivée dans les autres lieux de nidification de l'Ontario a lieu à une date similaire. En Ontario, on a observé des œufs du 18 mai au 17 juillet, mais cette information est fondée sur un nombre de nids relativement faible (Peck et James,

² Un nid d'élevage est un nid secondaire que les parents utilisent pour élever leurs jeunes après que ceux-ci ont quitté le nid de ponte.

1983). Selon les données limitées recueillies en Ontario, les couvées comptent habituellement 8 à 10 œufs (Peck et James, 1983). Les deux parents incubent les œufs, et la période d'incubation est de 21 à 24 jours (Godfrey, 1986; Meanley, 1992).

Les jeunes sont semi-précoces; les adultes les nourrissent et les conduisent vers de bonnes aires d'alimentation (Meanley, 1969). Les parents s'occupent des jeunes pendant cinq ou six semaines après l'éclosion dans les parties nord de l'aire de répartition de l'espèce (Meanley, 1969; Reid *et al.*, 1994). Aucune étude sur la survie des jeunes jusqu'à leur indépendance n'a été réalisée en Amérique du Nord.

Le Rôle élégant se nourrit en grande partie de crustacés et d'insectes aquatiques, mais également de certains vertébrés et de matières végétales (Meanley, 1992). Les écrevisses constituent son principal aliment dans les marais d'eau douce au printemps et en été, et l'espèce consomme également des coléoptères, des poissons, des grenouilles, des sauterelles, des grillons et des plantes (Reid, 1989). Les matières végétales constituent un aliment important pendant l'hiver (Meanley, 1956). La répartition ou la taille des populations de Rôles élégants pourraient être en partie limitées par la spécialisation de l'espèce en matière de proies (Anderson et Ohmart, 1985). On ignore s'il y a concurrence pour les proies ou les sites de nidification entre le Rôle élégant et d'autres oiseaux de milieu humide.

4. MENACES

4.1 Évaluation des menaces

Tableau 1. Évaluation des menaces.

Menace	Niveau de préoccupation ¹	Étendue	Occurrence	Fréquence	Gravité ²	Certitude causale ³
Perte ou dégradation de l'habitat						
Aménagement résidentiel	Élevé	Répandue	Courante	Continue	Élevée	Élevée
Transformation à des fins agricoles	Élevé	Répandue	Courante	Continue	Élevée	Élevée
Perte d'habitat dans les aires d'hivernage	Inconnu	Répandue	Courante	Inconnue	Inconnue	Inconnue
Espèces envahissantes						
Espèces envahissantes (végétaux et animaux)	Élevé	Répandue	Courante	Saisonnière	Élevée	Élevée
Processus ou activités naturels						
Prédation	Élevé	Répandue	Courante	Saisonnière	Élevée	Inconnue
Menace potentielle	Niveau de préoccupation ¹	Étendue	Occurrence	Fréquence	Gravité ²	Certitude causale ³
Perturbation ou dommage						
Relevés d'espèces	Inconnu	Locale	Anticipée	Saisonnière	Inconnue	Inconnue

Changements dans la dynamique écologique ou les processus naturels						
Niveaux d'eau	Inconnu	Locale	Courante	Saisonnière	Inconnue	Inconnue
Succession naturelle	Moyen	Répandue	Courante	Saisonnière	Élevée	Inconnue
Brûlage de la végétation des marais	Inconnu	Locale	Courante	Saisonnière	Inconnue	Inconnue
Pollution						
Effluents industriels/ Pesticides	Inconnu	Inconnue	Inconnue	Inconnue	Inconnue	Inconnue
Utilisation des ressources biologiques						
Chasse et piégeage dans les corridors de migration et les aires d'hivernage	Inconnu	Locale	Inconnue	Saisonnière	Inconnue	Inconnue

¹ Niveau de préoccupation : signifie que la gestion de la menace représente une préoccupation (élevée, moyenne ou faible) pour le rétablissement de l'espèce, conforme aux objectifs en matière de population et de répartition. Ce critère tient compte de l'évaluation de toute l'information figurant dans le tableau.

² Gravité : indique l'effet à l'échelle de la population (élevée : très grand effet à l'échelle de la population; modérée; faible; inconnue).

³ Certitude causale : indique le degré de preuve connu de la menace (élevée : la preuve disponible établit un lien fort entre la menace et les pressions sur la viabilité de la population; moyenne : il existe une corrélation entre la menace et la viabilité de la population, p. ex. une opinion d'expert; faible : la menace est présumée ou plausible).

4.2 Description des menaces

Perte et dégradation de l'habitat

Aménagement résidentiel et transformation à des fins agricoles

La perte de l'habitat de milieux humides constitue une grave menace pour le Rôle élégant en Ontario. Dans le passé, la plus grande quantité d'habitat de l'espèce en Ontario se trouvait dans le sud-ouest de la province, où les milieux humides ont aujourd'hui perdu plus de 80 % de leur superficie totale (Snell, 1987; James, 2000; Cadman *et al.*, 2007; Zeran, 2009). Les pertes étendues de milieux humides dans le sud de l'Ontario semblent avoir diminué au cours des dernières années, mais des milieux humides sont encore drainés à des fins résidentielles et/ou agricoles. Comme le Rôle élégant préfère les grandes étendues de marais peu profonds, tout accroissement de la fragmentation et de la dégradation de son habitat découlant de perturbations liées aux humains demeure préoccupant (Maynard et Wilcox, 1996). De plus, les taux de prédation peuvent être plus élevés pour les populations des milieux humides de petite étendue que pour celles de milieux humides de grande étendue (James, 2000).

Perte d'habitat dans les aires d'hivernage

Les effets sur l'habitat dans les aires d'hivernage peuvent aussi présenter des problèmes. Les milieux humides des États de la côte du golfe du Mexique subissent des pressions anthropiques croissantes, ce qui pourrait détruire ou dégrader davantage d'habitat (Reid *et al.*, 1994).

Espèces envahissantes

Les envahissements des marais par la sous-espèce européenne du roseau commun (*Phragmites australis* ssp. *australis*), la salicaire commune (*Lythrum salicaria*), l'alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*), le butome à ombelle (*Butomus umbellatus*) et une quenouille hybride, la quenouille glauque (*Typha x glauca*), peuvent probablement altérer et dégrader l'habitat du Rôle élégant (Whitt *et al.*, 1999; COSEPAC, 2000; Wilcox *et al.*, 2003; Cooper, 2008). Ces envahissements, combinés à l'absence de fluctuations des niveaux d'eau, peuvent donner lieu à la formation de peuplements végétaux monospécifiques qui diminuent l'abondance des zones d'eau dans les habitats de milieux humides et réduisent la disponibilité de proies et de sites de nidification. Par exemple, le déclin des populations de Rôles élégants au Delaware est attribué au remplacement de la spartine (*Spartina cynosuroides*) et des scirpes (*Scirpus americanus* et *S. olneyi*) par le roseau commun (Eddleman *et al.*, 1988).

En plus des plantes envahissantes, la présence de carpes (*Cyprinus carpio*) peut aussi probablement dégrader l'habitat du Rôle élégant. La carpe réduit de façon importante la quantité d'invertébrés dont s'alimentent divers oiseaux aquatiques (Gibbs et Melvin, 1992). Son comportement alimentaire a de graves incidences sur les habitats de milieux humides, car ce poisson déracine et détruit la végétation et accroît la turbidité de l'eau, ce qui peut causer le déclin d'espèces de sauvagine et d'importantes espèces de poissons indigènes. Les espèces envahissantes constituent pour le Rôle élégant une menace largement répandue, et on pense qu'elles demeureront une menace majeure pour l'espèce et son habitat dans le futur.

Processus ou activités naturels

Prédation

Divers prédateurs, comme le renard roux (*Vulpes vulpes*), le raton laveur (*Procyon lotor*), le vison d'Amérique (*Mustela vison*), la mouffette rayée (*Mephitis mephitis*), l'opossum de Virginie (*Didelphis virginiana*), la tortue serpentine (*Chelydra serpentina*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Grand-duc d'Amérique (*Bubo virginianus*), la Corneille d'Amérique (*Corvus brachyrhynchos*) ainsi que des serpents et les chats féraux peuvent faire subir de lourdes pertes aux rôles (adultes, jeunes ou œufs) (Reid *et al.*, 1994; COSEPAC, 2000). De nombreuses espèces, dont le Rôle élégant, sont sans défense devant ces prédateurs et sont aujourd'hui forcées de vivre dans des milieux de faible étendue du fait de l'accroissement de la fragmentation de leur habitat, ce qui les rend plus vulnérables à la prédation (Winter et Wallace, 2006). Les pressions intenses exercées par la prédation risquent même d'annuler les effets bénéfiques de l'expansion et de la restauration de l'habitat pour le rétablissement des rôles. En Californie, la taille d'une population locale de Rôles gris, oiseau en péril dans l'État, a doublé grâce seulement à la mise au point et au lancement d'un programme intensif de piégeage du renard (Foin *et al.*, 1997). On ignore si des taux élevés de prédation limitent la population de Rôles élégants en Ontario, mais il a été indiqué que la hausse de la densité de visons (*Neovison vison*) a coïncidé avec une baisse des observations de Rôles élégants dans les marais de la Première nation de Walpole Island en 1999 (Lang, 2000).

Menaces potentielles

Perturbation ou dommage

Relevés d'espèces

On ignore si les relevés uniques ou répétés d'oiseaux de marais ont un effet négatif sur le comportement des Rôles élégants (c'est-à-dire si les relevés en eux-mêmes peuvent constituer une menace pour l'espèce). En particulier, la diffusion d'enregistrement de cris d'oiseaux pourrait modifier le comportement reproducteur ou territorial, ce qui pourrait éventuellement réduire le succès de nidification de l'espèce. Les incidences des perturbations physiques associées aux relevés, dues par exemple au piétinement, à la circulation en canot et à la possibilité d'attirer accidentellement des prédateurs aux nids, sont inconnues.

Changements dans la dynamique écologique ou les processus naturels

Niveaux d'eau

Le Rôle élégant utilise divers types de milieux durant son cycle vital annuel. Selon une étude réalisée au Missouri, le Rôle élégant éviterait les eaux ayant une profondeur de plus de 44 cm et préférerait grandement les eaux de moins de 25 cm de profondeur (Reid, 1989). L'auteur de cette étude a aussi observé que les vasières dégagées présentant des eaux d'au plus 7,5 cm de profondeur constituaient l'habitat principal de l'espèce durant l'élevage des jeunes, mais que les sites d'alimentation dans les périodes précédant et suivant l'élevage des jeunes présentaient une végétation haute dense et des eaux atteignant 24,5 cm de profondeur (Cooper, 2008). Cette dépendance à l'égard de milieux présentant des niveaux d'eau variables laisse penser que l'altération des fluctuations naturelles des niveaux d'eau pourrait avoir des effets néfastes sur le Rôle élégant. Bien que la variation des niveaux d'eau des Grands Lacs puisse être bénéfique pour l'espèce, elle pourrait aussi réduire la quantité d'habitat de milieu humide côtier disponible pour l'espèce dans les marais non aménagés. Certes, les baisses du niveau d'eau s'accompagnent d'un accroissement correspondant de l'habitat de milieu humide dans certaines régions, où les milieux humides prennent alors de l'expansion en direction du lac. Cependant, ces mêmes baisses du niveau d'eau peuvent entraîner une perte d'habitat dans d'autres régions des Grands Lacs, où les milieux humides se trouvent alors isolés du lac puis s'assèchent.

Les structures riveraines et les digues empêchent souvent les milieux humides côtiers de prendre de l'expansion vers l'intérieur quand les eaux sont hautes. Cela peut avoir un impact sur la superficie et la diversité de l'habitat de milieux humides disponible pour le Rôle élégant à quelque moment que ce soit. De nouvelles recherches concernant les effets de la variation des niveaux d'eau sur l'habitat du Rôle élégant devront être effectuées pour déterminer les besoins de l'espèce en ce qui concerne la fluctuation des niveaux d'eau.

Succession naturelle

Une diminution de l'abondance de zones d'eau libre dans l'habitat de milieux humides, découlant de la succession naturelle ou d'une baisse des populations de rats musqués (*Ondatra zibethicus*), qui peuvent créer des ouvertures (chenaux) dans les peuplements denses de quenouilles, peut limiter la qualité et la quantité de l'habitat disponible pour le Rôle élégant.

Brûlage de la végétation des marais

Le brûlage de la végétation palustre émergente a été effectué dans certains sites de l'habitat du Rôle élégant. L'impact de cette activité n'est pas bien connu (James, 2000; Cooper, 2008). On ignore si le brûlage saisonnier de la végétation palustre émergente réduit la densité de tiges, ce qui créerait des ouvertures et accroîtrait la quantité d'habitat pour l'espèce, ou s'il diminue la quantité d'habitat au début de la période de reproduction, ce qui aurait des incidences négatives sur la reproduction de l'espèce dans le secteur concerné. On ne sait pas si les brûlages peuvent avoir sur l'habitat du Rôle élégant des effets tantôt positifs, tantôt négatifs, selon le moment auquel ils sont effectués. De plus, des études ont montré que si le brûlage des roseaux communs (*Phragmites australis* ssp. *australis*) a pour effet de diminuer la densité de tiges à court terme, il peut aussi stimuler la croissance des rhizomes et finalement accroître la taille des peuplements. On doit effectuer de nouvelles études pour déterminer si le brûlage de la végétation palustre est néfaste ou bénéfique pour les populations de Rôles élégants, si cette mesure devrait être mise en œuvre et, le cas échéant, à quel moment elle devrait l'être.

Pollution**Effluents industriels/Pesticides**

Les changements dans l'utilisation des terres ont accru les volumes de sédiments, d'éléments nutritifs et de substances chimiques transportés dans certains milieux humides (Russell *et al.*, 1995). La présence dans les marais de fortes concentrations de substances toxiques provenant de rejets industriels et du ruissellement agricole peut avoir des effets toxiques durant le développement de l'embryon et du fœtus et donner lieu à des troubles du développement (Lonzarich *et al.*, 1992) ou à des anomalies morphologiques chez le Rôle élégant. Les substances toxiques peuvent aussi empoisonner les adultes, ou réduire la communauté des invertébrés aquatiques de façon notable, et donc l'approvisionnement alimentaire du Rôle élégant (Reid *et al.*, 1994).

Utilisation des ressources biologiques**Chasse et piégeage dans les voies de migration et les aires d'hivernage**

Dans certaines régions des États-Unis, le Rôle élégant fait encore l'objet d'une chasse sportive et est consommé par des humains. La chasse de cette espèce est permise dans 13 États du golfe du Mexique et de l'Atlantique, mais les incidences relatives de cette chasse sur l'espèce ne sont pas bien documentées (Reid *et al.*, 1994). La récolte a été estimée à 300 oiseaux pour 2004 et à 200 pour 2005 (Cooper, 2008). La saison de chasse aux États-Unis peut compter jusqu'à 70 jours et a lieu entre le 1^{er} septembre et le 28 janvier (Cooper, 2008). Pendant cette période, certains individus de la population canadienne qui migrent par le sud des États-Unis ou qui y hivernent peuvent être touchés par la chasse. La chasse du Rôle élégant était permise au Canada dans le passé, mais elle est aujourd'hui interdite en vertu de la réglementation d'application de la *Loi de*

1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (ch. 22). Des inquiétudes ont été soulevées aux États-Unis concernant les impacts de la chasse dans les corridors de migration et les aires d'hivernage. Le U.S. Fish and Wildlife Service recommande que la chasse du Rôle élégant fasse l'objet d'une évaluation dans les régions où des populations préoccupantes migrent ou hivernent, afin de déterminer si elle a un impact négatif sur ces populations (Cooper, 2008).

5. OBJECTIF EN MATIÈRE DE POPULATION ET DE RÉPARTITION

On dispose de peu d'information sur les populations actuelles du Rôle élégant et leur répartition au Canada, et les données existantes les concernant sont peu fiables. Par conséquent, l'objectif du présent programme de rétablissement est de maintenir la population actuelle du Rôle élégant dans l'ensemble de son aire de répartition actuelle au Canada.

Cet objectif répond aux critères principaux retenus par le COSEPAC pour la détermination du statut de l'espèce, à savoir que la population canadienne est très petite et connaît un déclin continu, et qu'il reste peu de parcelles d'habitat de taille et de qualité suffisantes pour subvenir aux besoins de l'espèce. Des objectifs en matière de population et de répartition révisés ou à plus long terme seront établis quand plus d'information sera disponible.

Étant donné que la petite population canadienne du Rôle élégant se trouve dans la partie nord de son aire de répartition continentale, et que la majeure partie de sa répartition et de sa population continentales se trouvent plus au sud, aux États-Unis, il est important de signaler que les changements démographiques à l'échelle continentale peuvent avoir une incidence significative sur la faisabilité du rétablissement au Canada. Étant donné que la population continentale du Rôle élégant connaît une tendance constante à la baisse, son aire de répartition peut se contracter en s'éloignant de la périphérie actuelle, et les individus peuvent immigrer vers le centre de l'aire de répartition. Dans un tel cas, malgré les meilleurs efforts décrits dans le présent programme pour veiller à ce qu'un habitat convenable suffisant soit disponible et à ce que les principales menaces soient atténuées, les effectifs du Rôle élégant au Canada peuvent continuer à connaître un déclin.

6. STRATÉGIES ET APPROCHES GÉNÉRALES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

6.1 Mesures déjà achevées ou en cours

Les activités de rétablissement déjà entreprises tombent dans les différentes catégories suivantes : relevés et suivi des populations de Rôles élégants; relevés et suivi de l'habitat; protection, gestion et intendance; sensibilisation, éducation et communication; coordination avec les États-Unis.

Relevés et suivi des populations de Rôles élégants

- On a rédigé l'ébauche d'un protocole de relevés du Rôle élégant pour la collecte de données sur l'espèce, son habitat et d'autres oiseaux qui dépendent des marais. L'élaboration de ce protocole prévoit la prise en considération des connaissances locales et traditionnelles et un examen technique réalisé par des spécialistes des oiseaux. Il a été mis à l'épreuve sur le terrain dans des milieux humides dans l'ensemble de l'aire de répartition ontarienne du Rôle élégant (Service canadien de la faune, 2010).
- Des relevés ciblant le Rôle élégant ont été réalisés dans les réserves nationales de faune de Sainte-Claire (2007 et 2008), de Prince Edward Point (2009), de Long Point (2007 et 2008) et du ruisseau Big Creek (2007 et 2008) (Environnement Canada, Service canadien de la faune – Ontario, données inédites). Aucun Rôle élégant n'a été détecté lors de ces relevés.
- Des relevés d'espèces multiples visant des oiseaux en péril qui dépendent des milieux humides ont été mis à l'épreuve sur le terrain dans plusieurs milieux humides du comté de Simcoe, et évalués. Les espèces visées comprenaient le Rôle élégant, le Petit Blongios, le Rôle jaune et la Guifette noire (2000-2002). Lors de ces relevés, un Rôle élégant a été observé dans un marais côtier de la baie Georgienne (French et Bowles, 2002).

Relevés et suivi de l'habitat

- L'écologie de la végétation palustre de sites d'occurrence du Rôle élégant a été étudiée (Kozlovic, 1998; Lang, 2000; French et Bowles, 2002; Gray Owl Environmental Inc., 2009).
- Des évaluations de l'habitat ont aussi été réalisées dans le cadre de la préparation du protocole national pour les relevés du Rôle élégant (Service canadien de la faune, 2010).

Protection, gestion et intendance

- Des milieux humides adjacents à des secteurs de la région du lac Sainte-Claire où ont été observés des Rôles élégants ont été remis en état.
- Des méthodes pour gérer les plantes envahissantes présentes dans les sites d'occurrence du Rôle élégant ont été étudiées.
- De grands efforts pour protéger, aménager et remettre en état des milieux humides en Ontario sont également en cours, par exemple, par le truchement du Plan conjoint des habitats de l'Est du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, du Fonds de durabilité des Grands Lacs, et d'autres programmes.
- La Première nation de Walpole Island élabore un plan de protection de l'écosystème fondé sur les connaissances traditionnelles écologiques de la communauté.

Sensibilisation, éducation et communication

- Une fiche d'identification du Rôle élégant a été produite avec l'aide de gestionnaires de marais, de propriétaires fonciers et d'ornithologues amateurs. Elle a été distribuée aux bénévoles du Programme de surveillance des marais, aux participants à l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, à des organisations non gouvernementales, aux propriétaires fonciers, à la Première nation de Walpole Island, et au grand public.
- Des propriétaires fonciers ruraux et urbains ont été consultés sur leur connaissance et leur perception des espèces en péril (dont le Rôle élégant), de la sauvagine, des valeurs et des fonctions des milieux humides, et des techniques d'intendance actuelles et proposées.

Coordination internationale

- Les spécialistes canadiens du Rôle élégant ont contribué à l'élaboration du King Rail Conservation Plan (plan de conservation du Rôle élégant) dans le cadre de la Focal Species Strategy for Migratory Birds (stratégie de conservation des oiseaux migrateurs fondée sur le suivi d'espèces clés) du U.S. Fish and Wildlife Service. Aux États-Unis, le King Rail Conservation Plan du U.S. Fish and Wildlife Service guidera les futures activités de gestion et de conservation du Rôle élégant.

6.2 Orientation stratégique pour le rétablissement

Tableau 2. Planification du rétablissement.

Menace ou facteur limitatif	Priorité	Stratégie générale pour le rétablissement	Description générale des activités de recherche et de gestion
• Tous • Manque d'information	Élevée	Relevés et suivi des populations de Rôles élégants	• Déterminer la répartition, la taille et les tendances des populations canadiennes de Rôles élégants en examinant les mentions existantes (incluant les connaissances traditionnelles écologiques), en effectuant de nouveaux relevés ciblés et en faisant le suivi des populations principales une fois celles-ci repérées. • Déterminer l'étendue des domaines vitaux et des territoires des Rôles élégants. • Déterminer les effets des menaces et les menaces potentielles. • Évaluer si la réalisation d'une analyse de viabilité de la population serait possible et utile.
• Perte et dégradation de l'habitat • Manque d'information	Élevée	Relevés et suivi de l'habitat	• Effectuer des relevés sur le terrain pour établir les caractéristiques et la localisation de l'habitat de reproduction du Rôle élégant. • Faire le suivi de la disponibilité de l'habitat de reproduction propice.
• Perte et dégradation de l'habitat • Espèces envahissantes	Élevée	Protection, gestion et intendance	• Dans la mesure du possible, protéger l'habitat au moyen des plans, politiques, outils et pratiques existants. • Élaborer et mettre en œuvre de nouveaux plans ou outils de conservation, de gestion et d'intendance selon les besoins. • Évaluer les impacts des activités de gestion sur le Rôle élégant et son habitat, ainsi que sur d'autres espèces. • Remettre en état l'habitat au moyen des meilleures techniques existantes, si cela est nécessaire et opportun. • Déterminer les effets de diverses espèces non indigènes sur l'habitat du Rôle élégant; peaufiner les meilleures pratiques de gestion selon les besoins.

• Perte et dégradation de l'habitat	Élevée	Sensibilisation, éducation et communication	• Élaborer des produits de sensibilisation et les distribuer aux propriétaires fonciers, aux gestionnaires des marais et aux utilisateurs des milieux humides; encourager le transfert des connaissances traditionnelles écologiques. • Collaborer avec les programmes de conservation des milieux humides existants.
• Utilisation des ressources biologiques • Manque d'information	Élevée	Coordination internationale	• Collaborer avec les États-Unis et le Mexique pour établir et mettre en œuvre des mesures de conservation et de rétablissement pour le Rôle élégant (p. ex. dans les voies de migration et les aires d'hivernage). • Communiquer avec le U.S. Fish and Wildlife Service à propos de l'examen de la chasse du Rôle élégant pratiquée dans les haltes migratoires et les sites d'hivernage.

7. HABITAT ESSENTIEL

7.1 Désignation de l'habitat essentiel de l'espèce

L'information nécessaire pour désigner l'habitat essentiel du Rôle élégant est actuellement manquante. Elle devra être acquise par la voie de relevés supplémentaires. En raison de la nature discrète de cet oiseau et du nombre d'occurrences documentées régulièrement faible, il est difficile de repérer à l'échelle locale les marais qui sont essentiels à la persistance, à la reproduction et au rétablissement de l'espèce en Ontario.

L'information géospatiale dont nous disposons actuellement pour cette espèce est inadéquate. Durant les travaux du deuxième Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, le Rôle élégant a été signalé dans 19 quadrilatères d'atlas (les quadrilatères sont chacun de 10 km par 10 km) (Cadman *et al.*, 2007); cependant, la nidification n'a été confirmée dans aucun de ces quadrilatères, et elle a été jugée probable dans seulement huit d'entre eux. Entre 2007 et 2009, aucun Rôle élégant n'a été observé lors de relevés ciblant l'espèce effectués dans trois des huit sites de nidification probables. Le manque d'information confirmée sur la reproduction et l'emplacement de l'espèce en Ontario rend actuellement impossible la désignation de son habitat essentiel dans la province. Pour désigner l'habitat essentiel, les localités où le Rôle élégant est présent doivent être confirmées.

Étant donné qu'on ne sait pas bien si le Rôle élégant était récemment présent ou est encore présent dans des sites connus pour avoir subvenu aux besoins d'individus dans le passé, et qu'on connaît mal les caractéristiques et les processus de l'habitat et du microhabitat de reproduction de l'espèce, on ne peut désigner l'habitat essentiel pour le moment. Par conséquent, la désignation de l'habitat essentiel du Rôle élégant sera finalisée, si possible, dans un ou plusieurs plans d'action selon les activités et échéanciers décrits dans le calendrier des études. Dans certaines régions, les plans d'action peuvent inclure une approche plurispécifique fondée sur l'aire.

Les importantes caractéristiques biophysiques qui suivent seront prises en compte dans la désignation de l'habitat essentiel :

- Présence confirmée du Rôle élégant et preuves de nidification;
- Présence d'une quantité suffisante d'habitat convenable comprenant les éléments suivants :
 - marais peu profond d'eau libre et de végétation émergente intercalées, ainsi que des zones sèches ou humides;
 - topographie en bosses et creux,
 - gamme appropriée de profondeurs d'eau pour la nidification et l'élevage des jeunes;
 - fluctuation du niveau de l'eau dans les milieux humides aménagés.

7.2 Calendrier des études visant à désigner l'habitat essentiel

Le calendrier des études décrit les travaux additionnels nécessaires pour déterminer la répartition et la zone d'habitat principale actuelle de l'espèce au Canada. Il présente, par ordre de priorité, les activités qui mèneront à la désignation de l'habitat essentiel du Rôle élégant. Il est possible que les résultats des activités initiales exigent de modifier l'ordre ou la nature des activités subséquentes.

Tableau 3. Calendrier des études.

Description de l'activité	Justification	Échéance
Effectuer des relevés du Rôle élégant pour déterminer la présence et les emplacements de couples nicheurs potentiels dans l'ensemble de l'aire de répartition canadienne de l'espèce.	Obtention d'information à jour sur les occurrences du Rôle élégant, son aire de répartition, sa reproduction et son habitat.	2017
Utiliser les bases de données existantes et les connaissances classiques et locales pour préciser les caractéristiques biophysiques de l'habitat et des microhabitats du Rôle élégant.	Aide à la détermination des principales caractéristiques connues de l'habitat convenable et de l'habitat probablement essentiel au Rôle élégant.	2017
Déterminer les critères pour la désignation de l'habitat essentiel.	Établissement d'une confiance dans les méthodes et données utilisées pour désigner l'habitat essentiel.	2017
Appliquer les critères établis aux données existantes et désigner l'habitat essentiel proposé du Rôle élégant.	Proposition de désignation de l'habitat essentiel à intégrer dans un ou plusieurs plans d'action.	2017

8. MESURE DES PROGRÈS

Les indicateurs de rendement présentés ci-dessous visent à définir et à mesurer les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs en matière de population et de répartition. Les progrès précis réalisés dans la mise en œuvre du programme de rétablissement seront mesurés au regard des indicateurs définis dans les plans d'action subséquents.

Tous les cinq ans, le succès de la mise en œuvre du programme de rétablissement sera évalué par rapport aux indicateurs de rendement suivants :

- La répartition du Rôle élégant est déterminée.
- La population du Rôle élégant est maintenue dans l'ensemble de son aire de répartition.

9. ÉNONCÉ SUR LES PLANS D'ACTION

Un ou plusieurs plans d'action visant le Rôle élégant seront affichés dans le Registre public des espèces en péril d'ici 2017. Ces plans pourraient comprendre une approche multispécifique pour certains secteurs.

10. RÉFÉRENCES

- Anderson, B.W, et R.D. Ohmart. 1985. Habitat use by Clapper Rails in the lower Colorado River Valley, *Condor* 87:116-126.
- Austen, M.J.W., M.D. Cadman et R.D. James. 1994. Ontario birds at risk. Federation of Ontario Naturalists, Don Mills (Ontario).
- BirdLife International. 2008. State of the world's birds: indicators for our changing world, BirdLife International, Cambridge (Royaume-Uni).
- Brown, M., et J.J. Dinsmore. 1986. Implications of marsh size and isolation for marsh bird Management, *Journal of Wildlife Management* 50:392-397.
- Cadman, M.D., P.F.J. Eagles et F.M. Helleiner (dir.). 1987. Atlas of the breeding birds of Ontario, University of Waterloo Press, Waterloo (Ontario).
- Cadman, M.D., D.A. Sutherland, G.G. Beck, D. Lepage et A.R. Couturier (dir.). 2007. Atlas of the Breeding Birds of Ontario, 2001-2005. Bird Studies Canada, Environment Canada, Ontario Field Ornithologists, Ontario Ministry of Natural Resources and Ontario Nature, Toronto, xxii + 706 p. [Version française sous presse, sous le titre : Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, 2001-2005]
- Carroll, J.R. 1988. King Rail. In The atlas of breeding birds in New York State (R.F. Andrle et J.R. Carroll, dir.), Cornell Univ. Press, Ithaca (New York), p. 138-139.
- Conway, C. J., C. P. Nadeau, R. J. Steidl et A. Litt. 2008. Relative Abundance, Detection Probability, and Power to Detect Population Trends of Marsh Birds in North America. Wildlife Research Report #2008-02, U.S. Geological Survey, Arizona Cooperative Fish and Wildlife Research Unit, Tucson (Arizona).
- Cooper, T.R. 2008. King Rail conservation plan, version 1, U.S. Fish and Wildlife Service, Fort Snelling (Minnesota), 121 p.
- COSEPAC. 2000. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Rôle élégant (*Rallus elegans*) au Canada – Mise à jour, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, vii + 12 p.
- Eddleman, W.R., F.L. Knopf, B. Meanley, F.A. Reid et R. Zembal. 1988. Conservation of North American rallids, *Wilson Bulletin* 100:458-475.
- Environnement Canada. 2006. Page d'information sur le Rôle élégant.
http://www.speciesatrisk.gc.ca/search/speciesDetails_e.cfm?SpeciesID=24 (mise à jour du 2006-05-08).

- Foin, T.C., E.J. Garcia, R.E. Gill, S.D. Culberson et J.N. Collins. 1997. Recovery strategies for the California Clapper Rail (*Rallus longirostris obsoletus*) in the heavily-urbanized San Francisco estuarine ecosystem, *Landscape and Urban Planning* 38:229-243.
- French, J., et R. Bowles. 2002. Wetland birds at risk in Simcoe County, Ontario. 2002 survey report, London (Ontario), rapport inédit préparé pour le Service canadien de la faune, 161 p.
- Gibbs, J.P., et S.M. Melvin. 1992. Pied-billed Grebe, p. 31-49 in K.J. Schneider et D.M. Pence (dir.), Migratory nongame birds of management concern in the northeast, United States Department of the Interior, Fish and Wildlife Service, Newton Corner (Massachusetts).
- Gibbs, J.P., et S.M. Melvin. 1993. Call response surveys for monitoring breeding waterbirds, *Journal of Wildlife Management* 57:27-34.
- Godfrey, W.E. 1986. The Birds of Canada - Revised Edition, Musées nationaux du Canada, Ottawa (Ontario). [Version française : Les oiseaux du Canada – édition révisée]
- Gray Owl Environmental Inc. 2009. A Review of the King Rail in Ontario, rapport inédit préparé pour le Service canadien de la faune – Région de l'Ontario, 24 p.
- Haggeman, J. 2006. Communication personnelle, le 6 juin 2006, avec Angela McConnell, Service canadien de la faune (Ontario).
- Hohman, W.L., J.L. Moore, T.M. Stark, G.A. Weisbrich et R.A. Coon. 1994. Breeding waterbird use of Louisiana rice fields in relation to planting practices, *Proceedings of the Annual Conference of the Southeast Association of Fish and Wildlife Agencies* 48:31-37.
- James, R.D. 2000. Rapport de situation du COSEPAC sur le Rôle élégant (*Rallus elegans*) au Canada – Mise à jour, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, 12 p.
- Kaufman, K. 1996. Lives of North American birds. Houghton Mifflin Company, Boston (Massachusetts).
- Kozlovic, D. 1998. The King Rail field survey in Ontario, 1997, rapport inédit préparé pour l'Équipe de rétablissement du Rôle élégant, Environnement Canada, Service canadien de la faune, Guelph (Ontario).
- Lang, A.L. 2000. The 1999 King Rail field survey of Ontario marshes, rapport inédit préparé pour l'Équipe de rétablissement du Rôle élégant, Environnement Canada, Service canadien de la faune, Guelph (Ontario).
- Lonzarich, D.G., T.E. Harvey et J.E. Takekawa. 1992. Trace element and organochloride concentrations in California Clapper Rail eggs, *Archive for Environmental Contamination and Toxicology* 23:147-153.

- Maynard, L., et D. Wilcox. 1996. Coastal wetlands of the Great Lakes - Background paper to the State of the Lakes Ecosystem Conference 1996, Direction de la conservation de l'environnement, Environnement Canada, Guelph (Ontario).
- McCracken, J.D. 2010. Conversation personnelle, le 14 juin 2010.
- McCracken, J.D., et D.A. Sutherland. 1987. King Rail, p. 148 in M.D. Cadman, P.F.J. Eagles et F.M. Helleiner (dir.), Atlas of the breeding birds of Ontario, University of Waterloo Press, Waterloo (Ontario).
- Meanley, B. 1953. Nesting of the King Rail in the Arkansas rice fields, *Auk* 70:261-269.
- Meanley, B. 1956. Food habits of the King Rail in the Arkansas rice fields, *Auk* 73:252-258.
- Meanley, B. 1957. Notes on the courtship behavior of the King Rail, *Auk* 74:433-440.
- Meanley, B. 1969. Natural history of the King Rail, United States Department of the Interior, Bureau of Sport Fisheries and Wildlife: North American Fauna n° 67, Washington D.C.
- Meanley, B. 1992. King Rail, in A. Poole, P. Stettenheim et F. Gill (dir.), The Birds of North America n° 3, The American Ornithologists' Union, Washington D.C.
- NatureServe. 2009. NatureServe Explorer: An online encyclopedia of life [application Web], Version 6.1, NatureServe, Arlington (Virginie). Accès : <http://www.natureserve.org/explorer> (consulté le 14 octobre 2009; en anglais seulement).
- Page, A.M. 1994. Updated status report on the King Rail *Rallus elegans* in Canada, Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Ottawa, (Ontario).
- Peck, G.K., et R.D. James. 1983. Breeding birds of Ontario: nidiology and distribution, Vol. 1: Nonpasserines, Musée royal de l'Ontario, Toronto (Ontario).
- Peterjohn, B.G., et D.L. Rice. 1991. The Ohio breeding bird atlas, The Ohio Department of Natural Resources, Columbus (Ohio).
- Rabe, M.L. 1991. King Rail (*Rallus elegans*), p. 192-193 in R. Brewer, G.A. McPeck, et R.J. Adams, Jr. (dir.), The atlas of breeding birds of Michigan, Michigan State University Press, East Lansing (Michigan).
- Reid, F.A. 1989. Differential habitat use by waterbirds in a managed wetland complex, thèse de doctorat, University of Missouri, Columbia (Missouri).
- Reid, F.A., B. Meanley et L.H. Fredrickson. 1994. King Rail, p. 181-191 in T.C. Tacha et C.E. Braun (dir.), Migratory shore and upland game bird management in North America, Allen Press, Lawrence (Kentucky).

- Russell, R.P. 2004. Status of King Rails in the Mississippi flyway – briefing document for the Mississippi Flyway Council Technical Section, United States Fish and Wildlife Service.
- Russell, R.W., S.J. Hecnar, G.D. Haffner et R.T. M. Closkey. 1995. Organochlorine Contaminants in Point Pelee National Park Marsh Fauna (1994), rapport présenté à l'Agence Parcs Canada, parc national de la Pointe-Pelée, 150 p.
- Service canadien de la faune. 2010. Draft King Rail Survey Protocol. Service canadien de la faune – Ontario, Environnement Canada.
- Snell, E.A. 1987. Répartition et conversion des milieux humides dans le sud de l'Ontario, Programme de surveillance de l'utilisation des terres au Canada, document de travail n° 48, Direction générale des eaux intérieures et des terres, Environnement Canada.
- Tozer, D.C. 2002. Point count efficiency and nesting success in marsh nesting birds, mémoire de maîtrise, Trent University, Peterborough (Ontario), CANADA.
- United States Fish and Wildlife Service. 2005. Migratory bird harvest information, 2004: preliminary estimates, United States Department of the Interior, Washington D.C., États-Unis.
- Whitt, M. B., H. H. Prince et R. R. Cox, Jr. 1999. Avian use of purple loosestrife dominated habitat relative to other vegetation types in a Lake Huron wetland complex, *Wilson Bulletin* 111(1):105-114.
- Wilcox, K. L., S. A. Petrie, L. A. Maynard et S. W. Meyer. 2003. Historical distribution and abundance of *Phragmites australis* at Long Point, Lake Erie, Ontario, *Journal of Great Lakes Research* 29(4):664-680.
- Wildlife in Connecticut Endangered and Threatened Species Series. Janvier 2000. Connecticut Department of Environmental Protection.
<http://dep.state.ct.us/burnatr/Wildlife/factshts/krail.htm> (en anglais seulement).
- Winter, L., et G.E. Wallace. 2006. Impacts of feral and free-ranging cats on bird species of conservation concern. <http://www.abcbirds.org/cats/NFWF.pdf> (en anglais seulement).
- Woodliffe, P.A. P. 198-199 in Cadman, M.D., D.A. Sutherland, G.G. Beck, D. Lepage et A.R. Couturier (dir.), 2007, Atlas of the Breeding Birds of Ontario, 2001-2005, Bird Studies Canada, Environment Canada, Ontario Field Ornithologists, Ontario Ministry of Natural Resources and Ontario Nature, Toronto, xxii + 706 p. [Version française sous presse, sous le titre : Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, 2001-2005]
- Zeran, R. 2009. Wetlands, in D. Krahn, Mixed Wood Plains Ecosystem Status and Trends Report.

ANNEXE A : EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET SUR LES ESPÈCES NON CIBLÉES

Une évaluation environnementale stratégique (EES) est effectuée pour tous les documents de planification du rétablissement en vertu de la LEP, conformément à *La directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. L'objet de l'EES est d'incorporer les considérations environnementales à l'élaboration des projets de politiques, de plans et de programmes publics pour appuyer une prise de décisions éclairée du point de vue de l'environnement.

La planification du rétablissement vise à favoriser les espèces en péril et la biodiversité en général. Il est cependant reconnu que des programmes peuvent, par inadvertance, produire des effets environnementaux qui dépassent les avantages prévus. Le processus de planification fondé sur des lignes directrices nationales tient directement compte de tous les effets environnementaux, notamment des incidences possibles sur des espèces ou des habitats non ciblés. Les résultats de l'EES sont directement inclus dans le programme lui-même, mais également résumés dans le présent énoncé, ci-dessous.

Bien que le présent programme de rétablissement favorise clairement l'environnement en encourageant le rétablissement du Rôle élégant, plusieurs effets potentiellement négatifs ont également été envisagés. Le programme de rétablissement fait appel à la gestion de l'habitat, ce qui pourrait entraîner une diminution de l'habitat de la sauvagine et d'autres espèces dans certains marais aménagés. Réciproquement, on s'attend à ce que la protection et la gestion des milieux humides soient bénéfiques à un certain nombre d'espèces, dont la tortue ponctuée.

Les habitats et les besoins d'autres espèces en péril qui dépendent des milieux humides, comme le Petit Blongios, la tortue ponctuée, le sucet de lac et le lépisosté tacheté, seront pris en considération durant le processus de rétablissement du Rôle élégant. Une fois que l'habitat de reproduction principal du Rôle élégant aura été repéré et que les options de gestion auront été évaluées, les éventuels effets négatifs de la mise en œuvre du présent programme de rétablissement seront atténués de façon à ce que les avantages du rétablissement du Rôle élégant l'emportent sur les éventuels effets négatifs sur les autres espèces et les processus écosystémiques. On s'efforcera de mettre en œuvre des mesures de gestion intégrées et adaptatives fondées sur une approche écosystémique pour satisfaire les besoins de toutes les espèces en péril présentes dans l'habitat du Rôle élégant. Les stratégies retenues pour le Rôle élégant sont compatibles avec nombre des mesures prévues dans les ébauches des programmes de rétablissement d'autres espèces en péril, dont la version provisoire du programme de rétablissement de l'écosystème de l'île Walpole (Bowles, 2005), de la verge d'or voyante, du polygale incarnat, du cyripède blanc et de la platanthère blanchâtre de l'Est.

ANNEXE B : COTES INFRANATIONALES DU RÔLE ÉLÉANT

Cotes infranationales du Rôle élégant (NatureServe, 2009)

Cote S	État ou province
S1 – Gravement en péril	Michigan, Missouri, Nebraska, Ohio
S1B – Population nicheuse gravement en péril	Connecticut, Indiana, Kentucky, Minnesota, New York, Oklahoma, Pennsylvanie, Virginie-Occidentale, Wisconsin
S1B, S1N – Population nicheuse gravement en péril, population non nicheuse gravement en péril	Massachusetts, Rhode Island
S1B, S3N – Population nicheuse gravement en péril, population non nicheuse vulnérable	Arkansas
S1S2B – Population nicheuse de gravement en péril à en péril	Dakota du Sud
S1N – Population non nicheuse gravement en péril	Iowa
S1?N – Population non nicheuse gravement en péril (incertain)	Maine
S2 – En péril	Delaware, Illinois, Tennessee
S2B – Population nicheuse en péril	Ontario
S2B, S2N – Population nicheuse en péril, population non nicheuse en péril	Kansas
S2B, S3N – Population nicheuse en péril, population non nicheuse vulnérable	Virginie
S2N – Population non nicheuse en péril	District de Columbia
S3B – Population nicheuse vulnérable	Texas
S3B, S3N – Population nicheuse vulnérable, population non nicheuse vulnérable	Mississippi, Caroline du Nord
S3B, S4N – Population nicheuse vulnérable, population non nicheuse apparemment non en péril	Alabama
S3S4B, S2N – Population nicheuse de vulnérable à apparemment non en péril, population non nicheuse en péril	Maryland
S3B, SNRN – Population nicheuse vulnérable, population non nicheuse pas encore classée	New Jersey
S4 - Apparemment non en péril	Louisiane
S4S5 – D'apparemment non en péril à non en péril	Géorgie
SHB – Population nicheuse présente dans le passé	New Hampshire
SNR – Non classé	Floride, Caroline du Sud